

Appel à projets 2021

Programme WOW! Wide Open to the World

CAP 20-25 PhD Mentoring

Date limite de réponse	20 mai 2021
Types de projet	Venue d'un chercheur/enseignant chercheur de renommée internationale résidant à l'étranger, supervisant ou co-encadrant une thèse au sein d'un laboratoire de l'Université Clermont Auvergne ¹ .
Durée	Minimum 15 jours, jusqu'à 2 mois
Format de réponse	Dossier de candidature
Contact	wow.cap2025@uca.fr

A- Contexte de l'appel à projets :

Le projet CAP 20-25, lauréat de l'appel à projets Investissements d'avenir I-SITE, a vocation à promouvoir **l'internationalisation de la recherche et de la formation** menées à l'université cible Université Clermont Auvergne - Etablissement Expérimental¹ (ci-après désignée par « UCA »), et à favoriser les liens avec **l'environnement socio-économique**. Il s'est organisé en 4 challenges de recherche et 7 programmes transverses dont le programme « WOW! » (Wide Open to the World) dédié à la stratégie internationale.

Dans ce cadre, le programme WOW! lance son appel à projets CAP 20-25 PhD Mentoring. Celui-ci a pour objectif d'internationaliser les études doctorales et de développer les collaborations internationales en recherche.

A ce titre, cet appel à projets permettra le financement de la venue d'un chercheur/enseignant chercheur de renommée internationale résidant à l'étranger, supervisant ou co-encadrant une thèse au sein d'un laboratoire de l'Université Clermont Auvergne¹. **La candidature au présent appel à projets doit être portée par le Directeur de thèse sur le site** (responsable de la demande).

Le chercheur concerné s'engage à venir **au moins un mois - morcelable en deux séjours de 15 jours** - dans le laboratoire en question pour encadrer le doctorant. Les candidatures prévoyant un séjour d'un mois minimum seront privilégiées afin de maximiser la plus-value de la visite pour le doctorant. Dans cette optique, il sera également conseillé au chercheur/ enseignant chercheur de renouveler sa visite une à deux fois par an pendant les 3 premières années de la thèse afin de mettre en place un co-encadrement durable et bénéfique.

¹Université Clermont Auvergne – Etablissement Expérimental* : inclut les membres associés INRAE, CNRS, VetAgro Sup par exemple.

B- Projets éligibles / Critères d'appréciation :

Les enseignants-chercheurs ou chercheurs doivent satisfaire aux critères suivants :

- Résider à l'étranger ;
- Être titulaire d'un poste dans une Université et/ou une Unité de Recherche reconnue ;
- Avoir une bonne notoriété dans leur domaine (taux de publication élevé pour le domaine, H index, autres indicateurs de reconnaissance scientifique : prix ou distinctions, rayonnement international) ;
- Développer les relations avec l'unité de recherche et/ou de formation d'accueil de l'UCA¹ et lui apporter une valeur ajoutée : complémentarité des compétences, apport de connaissances nouvelles et d'innovations, structuration d'une collaboration durable, réponse à un appel à projets européen ou international... ;
- Le porteur du projet doit être un membre titulaire permanent
- Co-encadrer ou superviser une thèse démarrée à partir de 2019-2020.

A titre indicatif et non exhaustif, les critères d'appréciation de la candidature sont :

- Excellence du projet / du candidat / du laboratoire
- Cadre des Challenges scientifiques CAP 20-25
- Pertinence et apports du co-encadrement (mutualisation des expertises, aides matérielles et financières pour l'étudiant...)
- Lien avec des partenaires industriels
- Co-Publications existantes / prévues
- Projets, encadrements communs existants
- Préparation de projets ou de co-encadrements (ANR Internationale, Projet Européen, FUI, Laboratoires internationaux type LIA, co-tutelles de thèse, doubles diplômes...)
- Appartenance à une université / zone géographique cible CAP 20-25
- Appartenance à une université classée parmi les 200 premières dans les classements internationaux
- Plus-value pour la visibilité de l'UCA et CAP 20-25 à l'échelle nationale et internationale.

C- Procédures et calendrier de l'appel à projets :

L'appel à projets est constitué d'un dossier de candidature qui est diffusé par mail et/ou lettre d'information et sur le site internet de CAP 20-25, auprès des challenges CAP 20-25, des composantes UCA, des laboratoires, des Chefs d'établissement et du Conseil CAP 20-25.

¹Université Clermont Auvergne – Etablissement Expérimental* : inclut les membres associés INRAE, CNRS, VetAgro Sup par exemple.

- **Publication de l'appel** : Au fil de l'eau
- Les dossiers doivent être envoyés au programme WOW! le **20 mai 2021 au plus tard**, gestionnaire de l'AAP, après visa du Directeur du laboratoire, du Directeur de la composante / Chef d'établissement.
- **Examen des candidatures**: Les projets feront l'objet d'une évaluation par une commission ad hoc. Un récapitulatif sera transmis au Comité Opérationnel et au Conseil CAP 20-25 en fin d'année.
- **Publication des résultats** : Le responsable de la demande recevra la notification de décision.

D- Modalités de financement :

Conditions : 8k€ par an et par chercheur/enseignant chercheur pour 3 ans maximum, ventilés de la manière suivante :

- 5k€ de salaire mensuel chargé (calculé au prorata temporis),
- 2k€ maximum de frais de transport,
- 1k€ maximum de frais d'hébergement.

Clause de réserve : sous réserve de poursuite du projet CAP 20-25

Modalités : Le transport sera pris en charge par le programme WOW!. Les frais d'hébergement seront remboursés sur la base des justificatifs. Le salaire sera versé selon les modalités définies dans le contrat de travail.

La première mobilité devra avoir lieu durant **l'année d'inscription de l'étudiant.**

Le programme WOW ! attire l'attention des chercheurs invités sur les délais nécessaires à l'obtention d'un visa de travail, obligatoire pour mettre en place le contrat de travail. La demande doit être effectuée au **maximum 3 mois** avant l'arrivée en France afin de tenir compte de ces délais.

E- Conditions et modalités d'accueil

Préparation du séjour, formalités et hébergement :

- Le centre de services EURAXESS, dédié aux chercheurs en mobilité, accompagne les personnes en mobilité entrante dans la recherche d'un logement et dans les démarches administratives : euraxess-auvergne@uca.fr
- La Maison Internationale Universitaire dispose de chambres / studios avec connexion internet. http://www.crous-clermont.fr/miu/Modeles/page_accueil.php

F- Modalités d'évaluation

Toute action financée sera subordonnée à la remise d'un rapport détaillé **par le responsable de la demande** (1 à 2 pages) précisant les retombées pour l'étudiant en thèse et son projet, ainsi que pour le laboratoire. Le rapport devra être remis dans les 3 mois suivant chaque mobilité.

Dans le cas où les travaux de recherche en question donneraient lieu à des co-publications et autres supports de communication, les auteurs ont l'obligation de mentionner le financement via WOW! CAP 20-25 et d'apposer le logo CAP 20-25 sur l'ensemble des documents produits.

Le programme WOW ! souhaite communiquer autour des activités réalisées dans le cadre de la mobilité. Merci de nous transmettre tout document de communication permettant de donner plus de visibilité à cette action (photos, vidéos, réalisations, etc.).

En l'absence de rapport et/ou en cas de manquement aux obligations de communication relatives au financement via WOW! CAP 20-25, toute demande ultérieure concernant le chercheur / enseignant-chercheur ou émanant du responsable de la demande ne sera pas prise en considération.

Critères d'évaluation a posteriori :

- Adéquation avec les objectifs initiaux du projet
- Devenir professionnel de l'étudiant
- Co-Publications
- Projets, encadrements réalisés
- Projets déposés / obtenus (ANR, Projet Européen, FUI, diplôme en partenariat international etc...)
- Autres plus-values pour la visibilité de l'UCA à l'échelle nationale et internationale.

G- Dossier de candidature – cf. ci-après

Pour candidater, voir le formulaire de demande sur le site internet <https://cap2025.fr/> rubrique « Call for projects » - « PhD Mentoring ».